



# Élections Professionnelles 2018

Les ordonnances Macron ont institué dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE).

Ces CSE ont pour vocation de remplacer les Instances Représentatives du Personnel (IRP) actuelles. 2019 marquera la fin des Délégués du Personnel, du CHSCT et du CDEP. Du 22 au 29 novembre 2018, tu pourras élire les membres qui constitueront les représentants de ton secteur.

## Pour quel secteur voter ?

Suivant ton centre Bus, tu voteras pour un CSE de secteur, en voici la liste :

- CSE 1, Secteur BUS-CENTRAL, NEF, CRIV, STL
- CSE 2, Secteur Aubervilliers, Belliard, Flandre, Asnières et Pleyel (Rives Nord), Saint Denis
- CSE 3, Secteur Nanterre et Charlebourg (Défense Ouest), Point du jour et Croix Nivert (Paris Sud Ouest), Malakoff et Fontenay (Seine Rives Gauche)
- CSE 4, Secteur Montrouge, Quais de Seine, Thiais, Vitry
- CSE 5, Secteur Bords de Marne, Créteil-St Maur, Lagny et Lilas (Paris Est), Pavillons-sous-Bois

## Pour qui voter ?

Voter pour le syndicat UNSA-RATP, c'est voter pour un syndicat qui est force de propositions lors des négociations et cela toujours en faveur des agents.

Oui nous signons des accords, car notre signature permet d'améliorer **ton pouvoir d'achat, tes conditions et ta qualité de vie au travail**. C'est pour ça que, contrairement à d'autres organisations syndicales, nous n'avons pas signé, cette année, l'Accord Formation car il n'est pas respecté.

Voter pour le syndicat UNSA-RATP c'est aussi voter pour un syndicat qui est au plus proche des agents sur le terrain et **qui t'informe de l'actualité en temps réel toute l'année et non pas 2 mois avant les élections**.

Je vote  
**UNSA-RATP**

**A partir du 22 novembre 2018**

